



SEANCE	28 mai 2010 CG-5-2673
Direction DU développement	Environnement

SMSO – COBAHMA - SMAGER

Le Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise (SMSO)

Ce syndicat créé le 24 novembre 2006 contribue à la mise en valeur de la Vallée de la Seine par :

- L'aménagement des berges yvelinoises,
- L'ouverture du fleuve en direction du public,
- La mise en valeur du parc fluvial,
- Le développement des activités de loisirs et du tourisme fluvial.

Le département approuve l'adhésion de 4 nouvelles communes : Hautes-Isle, la Roche-Guyon et Vétheuil situées dans l'Oise et **Verneuil-sur-Seine** dans les Yvelines.

Le nombre total de communes est donc porté à 52 soit 521 693 habitants (dont 49 communes yvelinoises pour 519 592 habitants).

Participation financière du département pour 2010 : 217 005 €

- 0,37€/habitant, soit 187 005€ (sur la base de 505 419 habitants)
- 30 000€ pour le bateau nettoyeur

BILAN 2009

372 160 €HT consacrés par le Département des Yvelines pour les différentes études, et **324 000 €HT** pour les travaux.

- Diagnostic global des berges de la Seine qui a permis d'identifier plusieurs sites prioritaires pour la stabilité des berges et l'entretien écologique de la végétation rivulaire,
- Etudes pré opérationnelles relatives aux opérations d'aménagement de berges pour les communes de Bennecourt, Conflans-Sainte-Honorine, Croissy-sur-Seine, Maurecourt, Médan, Triel-sur-Seine, Vaux-sur-Seine et Andrésy,
- Etudes complémentaires aux opérations de création de digues de Sartrouville et de Montesson,
- Travaux d'aménagement des deux embarcadères entre Lavacourt et Vetheuil-en-Vexin (dans le 95) permettant l'activité du bac pendant l'été,
- Aménagement des berges de Triel-sur-Seine.

PROGRAMME 2010

39 000 €HT consacrés par le Département des Yvelines pour les différentes études, et **292 499 €HT** pour les travaux.

- Confortement de la partie basse des berges et aménagement des circulations douces à Andrésy,
- Mise en valeur écologique (création de noues, de zones humides, roselières) et paysagère (création d'une plage composée d'une grève alluviale) d'un site avec ouverture au public sur l'Oise à Maurecourt,
- Aménagement des berges à Médan,
- Aménagement écologique à Moisson-la Vacherie.

Le Comité du Bassin Hydrographique de la Mauldre et des ses Affluents (COBAHMA)

Ce syndicat créé le 28 février 1992 associe le Département et les syndicats intercommunaux du bassin versants compétents dans le domaine de l'eau.

C'est une structure de concertation au niveau du bassin de la Mauldre qui :

- mène des actions de sensibilisation et de diagnostics,
- assure le secrétariat technique de la Commission Locale de l'Eau afin de mettre en application le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E)

PROGRAMME 2010

55 000 € consacrés par le Département des Yvelines pour le fonctionnement, et **10 000 €** pour l'investissement.

- Engager les études préalables à la révision du S.A.G.E,
- Poursuivre le suivi qualité des eaux du bassin versant ainsi que l'étude engagée en 2009 sur les aires d'alimentation des captages.

Le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Etangs et Rigoles (SMAGER)

Ce syndicat créé en 1982 assure la gestion de la partie amont du réseau hydraulique artificiel créé à la fin du XVIIème siècle pour assurer l'alimentation en eau des bassins et fontaines du parc du Château de Versailles.

Même si la connexion avec Versailles a été interrompue en 1977, le SMAGER avec 10 étangs et 60 km de rigoles et aqueducs, collecte, stocke et assure le transit des eaux recueillies sur le plateau de Rambouillet jusqu'à Saint-Quentin-en-Yvelines.

165 000 € consacrés par le Département des Yvelines pour le fonctionnement